

CENTENAIRE DU HANDICAP

Handicap : un site inédit pour un travail jamais réalisé en Belgique !

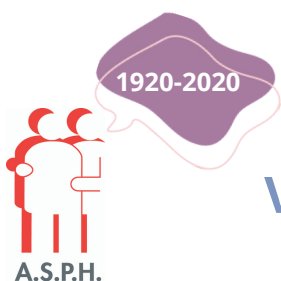
En 2020, l'ASPH - Association Socialiste de la Personne Handicapée - a eu 100 ans.
100 ans de combats, de défis, de victoires et d'évolutions.

Un centenaire (1920-2020) au côté des personnes en situation de handicap et des personnes ayant des maladies graves et invalidantes, dont on sait qu'elles représentent **15 % de la population**. Cette proportion non négligeable des citoyens est encore malheureusement trop souvent négligée, dans toutes les sphères de la vie, comme en a témoigné encore dernièrement la gestion de la pandémie mondiale COVID-19.

Aujourd'hui encore, il est difficile de trouver des ressources complètes, qu'elles soient documentaires, analytiques, critiques, informatives ou historiques sur la question du handicap à travers le temps. Pourtant, afin de mieux dessiner les luttes de demain, il est essentiel de savoir d'où l'on vient.

Très vite, il nous a semblé évident que le centenaire de l'ASPH devait aussi et surtout refléter celui de l'évolution du handicap. C'est pourquoi nous avons réalisé un **travail méticuleux de mémoire** qui nous permet de mieux comprendre, de mieux se faire comprendre, de réaliser l'**ampleur des combats** (sociaux, légaux, politiques, etc.) menés, tout **en identifiant ensemble ceux à venir**. Plus que jamais, le rôle des associations et tout particulièrement celui de l'ASPH est et restera de porter -pour et avec les personnes en situation de handicap- avec force et conviction des projets et revendications qui tendent chaque jour vers une société plus inclusive, quel que soit l'âge ou le handicap (visible ou invisible).

Le résultat de ce travail a pris la forme d'**une ligne du temps dynamique et portée sur l'avenir**, sur un site internet participatif, avec de nombreux outils et déclinaisons, afin de sensibiliser, d'informer et d'alimenter la réflexion de tout un chacun :



www.centenaireduhandicap.be

Venez écrire avec nous le centenaire à venir !

Une ligne participative pour dessiner le monde de demain

Plus de 400 dates !

Issu du travail de recherche élaboré par l'ensemble de l'équipe de l'ASPH, le site www.centenaireduhandicap.be propose plus de 400 dates en matière de handicap entre 1920 et 2020.

Les dates sont classées par ordre chronologique. Il est également possible d'appliquer un filtre thématique pour ne voir apparaître qu'un des thèmes suivants :

- Accessibilité
- ASPH
- Éducation
- Emploi
- Législation
- Santé
- Sécurité sociale
- Société

Ces dates couvrent l'actualité à travers le siècle dernier, la place du handicap dans les médias, les évolutions législatives, les grandes actions, l'accès à l'éducation et à l'emploi, les dates-clés en matière d'accessibilité, mais contiennent aussi de nombreuses archives filmées de l'ASPH, etc.

Découvrir :

**BIENVENUE SUR LE SITE DU
CENTENAIRE DU HANDICAP !**

Découvrez les dates qui ont changé l'histoire...

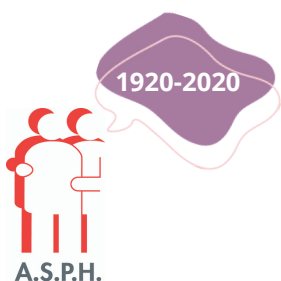


Rechercher...

Accessibilité ASPH Education Emploi Législation Santé Sécurité sociale Société Tout

www.centenaireduhandicap.be

Une campagne de sensibilisation de l'ASPH - www.asph.be



Écrivons ensemble les 100 prochaines années !

Quelle est la date que je souhaite voir apparaître dans le futur et qui changerait mon quotidien, ma vision des choses ? Que penser des évolutions du siècle passé ?

Sur quoi devrait se concentrer le monde politique en matière de handicap ?

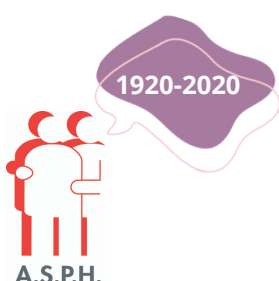
Quels sont les défis à relever dans notre société ? **Puis-je apporter mon témoignage au regard d'un des éléments cités ?** Qu'ai-je découvert et qui m'interpelle, me révolte ou me réjouit ?

Parce que chaque voix compte, à l'ASPH, nous estimons indispensable de se faire le relais de chacune de ces voix. **Un outil de participation** est prévu sur le site et affiché en permanence, afin de suggérer aux internautes d'y laisser leurs commentaires et propositions de dates à insérer sur la ligne du temps. Ceux-ci seront diffusés et réutilisés sur le site tout au long de la campagne et bien après celle-ci, alimentant le corps de nos revendications sociales et politiques.

**ET VOUS,
QUE VOUDRIEZ-VOUS VOIR
APPARAÎTRE SUR LA LIGNE POUR
LES 100 PROCHAINES ANNÉES ?**

JE LAISSE UN MESSAGE

www.centenaireduhandicap.be



Des vidéos thématiques

Nous avons placé au cœur de ce projet de nombreux témoignages, issus du monde associatif, de personnes en situation de handicap, de maladie grave ou invalidante ou encore d'experts du handicap. **Nous avons croisé leurs regards sur l'évolution de notre société au sujet du handicap.**

10 vidéos vous sont proposées autour de différentes thématiques de société :

- Autodétermination et rôle des personnes en situation de handicap
- Enseignement et formation
- Société
- Politique et budget
- Législation
- Hébergement
- Famille
- Emploi
- Aspects administratifs et financiers
- Accessibilités

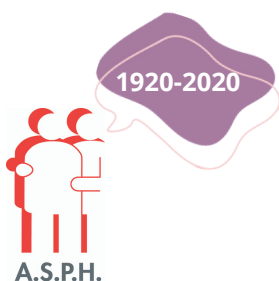
Pour découvrir toutes les vidéos : rendez-vous dans [la page "outils"](#) ou sur notre [chaîne Youtube](#)

Des lignes du temps spécifiques

Certains sujets, plus denses et techniques, ont fait l'objet d'un travail spécifique et de lignes du temps à part entière, afin d'en faciliter la compréhension et la lecture pour le grand public et les professionnels. Il s'agit de lignes du temps autour de 6 thèmes :

1. Allocations aux personnes handicapées
2. Assurance Maladie Invalidité
3. AViQ (Agence pour une Vie de Qualité – Région wallonne)
4. Compensations sociales
5. Enseignement
6. PHARE (Personne Handicapée Autonomie Recherchée)

Pour découvrir ces lignes du temps : rendez-vous dans [la page "outils"](#)



L'accessibilité, au cœur du projet

Le site du centenaire du handicap est **totalelement accessible**. L'accessibilité étant au centre de nos préoccupations, nous avons fait appel à l'asbl Passe-Muraille pour nous accompagner dans la démarche de mise en accessibilité. Une déclaration d'accessibilité est disponible sur le site et toute personne en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques peut s'assurer de ce qui est mis en place sur le site afin de lui permettre d'y naviguer comme tout un chacun de manière optimale.

[Consulter la déclaration d'accessibilité](#)

Une lutte contre la fracture numérique

La fracture numérique (une disparité d'accès aux technologies informatiques) est aussi une réalité pour les personnes en situation de handicap, de maladie grave et invalidante. Mais cette fracture concerne aussi le grand public qui n'a toujours pas, aujourd'hui, un accès égalitaire à ces technologies. La crise du COVID-19 n'a fait que mettre en lumière cette réalité.

C'est la raison pour laquelle une version écrite du site du centenaire du handicap sera créée. Cette brochure sera prochainement disponible sur demande auprès de Manon Cools : manon.cools@solidaris.be

Contact concernant la campagne :

Manon Cools

Chargée de communication
& d'éducation permanente
Manon.cools@solidaris.be
0473 53 05 57

ASPH
Rue Saint-Jean 32/38
1000 Bruxelles
asph@solidaris.be
02 515 02 65

Quelques extraits des témoignages des vidéos de la campagne

« Pour moi, la plus belle avancée, ça a été la **convention sur les droits des personnes handicapées**. C'est un levier. C'est véritablement dire : les politiques que vous menez maintenant, au niveau national, il n'y a rien à faire il faut qu'elles s'ancrent dans la convention. Et là j'ai l'impression que le chemin est en train de se faire ».

Véronique Duchenne – Belgian Disability Forum (BDF) et Conseil Supérieur National des Personnes Handicapées (CSNPH), à propos de la convention ONU personnes handicapées

« Y a la notion de personne avant le handicap. J'ai connu dès le départ...[Je me souviens] des termes qui étaient particulièrement choquants tel que les **estropiés**, les **mutilés** ».

Léon Degodenne – ASPH Namur, à propos de l'évolution de la notion du terme « Handicapé »

« J'ai le sentiment d'une **société** belge qui a l'air sympathique, mais qui est relativement **hypocrite** avec le handicap et qui préfère encore ne pas trop regarder ces questions et parfois même ces personnes. Et donc, pour moi, c'est la première chose qu'il faudrait faire, c'est réduire le gap entre les discours et les actes ».

Edouard Delruelle – Solidaris, à propos d'agir !

« L'espace public, les trottoirs, etc. il y a une amélioration en ce sens que les communes réalisent les aménagements au fur et à mesure de leurs travaux. C'est un plus quand même, mais ce n'est pas assez ».

Raymond Philippart – ASPH, à propos de la prise en compte du handicap

« J'ai rencontré quelqu'un ça fait maintenant 3 ans. Je ne **peux pas m'installer avec lui** parce que si je m'installe avec lui on réduit mes revenus de la personne handicapée. Comme si le fait de s'installer avec la personne faisait disparaître le handicap ».

Iris – Volontaire ASPH, à propos de la vie amoureuse

Quelques extraits des témoignages des vidéos de la campagne

« Là où ça manque encore d'accessibilité dans le **domaine politique**, c'est dans toute la préparation de la campagne. Par exemple, les partis politiques ne communiquent pas suffisamment de façon accessible. Et alors on a, bien sûr, **trop peu d'élus** concernés par la problématique ».

*Vincent Snoeck – Atingo
à propos de la politique*

« Toute personne rencontre des limites. Si tu nais dans tel ou tel milieu, tu as plus de chances de faire des études ou de ne pas en faire. Et, bon, si tu es maigre ou si tu as beaucoup de force, ben tu feras autre chose quoi. Le handicap est une limite que je rencontre comme **les autres rencontrent aussi d'autres limites**. Mais j'ai pas envie de dire que c'est exceptionnel ».

Andrée Maes – Altéo, à propos de la vision du handicap

« Quand vous ne connaissez pas le monde du handicap, on a une image caricaturale du handicap comme quelque chose d'uniforme [...] Une personne handicapée, c'est quelqu'un en chaise roulante. Et ça, c'est très problématique. Parce que, en fait [...] je le dis toujours après 35 ans : **la personne handicapée n'existe pas**. Vous ne savez pas la dessiner. Ce sont des personnes comme vous et moi avec autant de différences. Et quand vous les ramenez, les personnes, à un trait particulier, vous ne définissez pas une personne ».

André Gubbels – Direction Générale Personnes Handicapées, à propos de la stigmatisation du handicap

« Les personnes en situation de handicap restent encore régulièrement **en dehors de notre monde**. Je prends l'enseignement par exemple, l'enseignement spécialisé existe toujours. L'entreprise de travail adapté existe toujours. On ne se pose pas de question par rapport à la personne qui est devant nous. C'est tout simple. Et ça veut pas dire gommer les différences. Ça veut dire accepter les différences, mais essayer d'en tenir compte pour la façon de vivre en société ».

Marius Hanon – AViQ, à propos de la ségrégation

L'ASPH en quelques mots

L'ASPH - Association Socialiste de la Personne Handicapée - défend les personnes en situation de handicap et/ou atteintes de maladie grave et invalidante, quels que soient leur âge ou leur appartenance philosophique.

Véritable syndicat des personnes en situation de handicap depuis 100 ans, **l'ASPH agit concrètement pour faire valoir les droits de ces personnes** : lobby politique, lutte contre toutes formes de discriminations, campagnes de sensibilisations, services d'aide et d'accompagnement, etc.

Nos missions

- Conseiller, accompagner et défendre les personnes en situation de handicap, leur famille et leur entourage
- Militer pour plus de justice sociale
- Informer et sensibiliser le plus largement possible sur les handicaps et les maladies graves et invalidantes
- Informer le public sur toutes les matières qui le concernent
- Promouvoir l'accessibilité et l'inclusion dans tous les domaines de la vie

Nos services

Un contact center

Pour toute question sur le handicap ou les maladies graves et invalidantes, composez le 02 515 19 19 du lundi au jeudi de 8h30 à 15h et le vendredi, de 8h30 à 11h.

Handydroit®

Service de défense en justice auprès des juridictions du Tribunal du Travail. Handydroit® est compétent pour les matières liées aux allocations aux personnes handicapées, aux allocations familiales majorées, aux reconnaissances médicales, aux décisions de remise au travail et aux interventions octroyées par les Fonds régionaux. 461 632,95 €, c'est le montant récupéré par le service Handydroit® !

Handyprotection

Pour toute personne en situation de handicap ou de maladie grave et invalidante, l'ASPH dispose d'un service technique spécialisé dans le conseil, la guidance et l'investigation dans le cadre des législations de protection de la personne en situation de handicap.

L'ASPH en quelques mots

Cellule Anti-discrimination

L'ASPH est un point d'appui UNIA (anciennement Centre pour l'Égalité des Chances) en ce qui concerne les situations discriminantes « handicap » afin d'introduire un signalement (plainte). Exemple : votre compagnie d'assurance vous refuse une couverture, car vous êtes atteint d'une maladie chronique ? Elle vous propose une surprime ? Elle supprime votre police familiale en raison du handicap de votre enfant ou de votre partenaire ? Faites-nous-en part, nous assurerons le relais de votre situation.

Handyaccessible

Notre association dispose d'un service en accessibilité compétent pour :

- Effectuer des visites de sites et proposer des aménagements adaptés
- Analyser des plans et vérifier si les réglementations régionales sont respectées
- Auditer les festivals et bâtiments selon les normes « Access-i »
- Proposer un suivi des travaux pour la mise en œuvre de l'accessibilité

Handycity®

Handycity® est un label qui vise à encourager les communes qui travaillent l'inclusion des personnes en situation de handicap dans leurs différentes compétences transversales. Chaque initiative, petite ou grande, peut contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de handicap.

Contact

ASPH – Rue Saint-Jean 32/38 – 1000 Bruxelles

Tél. 02 515 02 65 - asph@solidaris.be

www.asph.be

CENTENAIRE DU HANDICAP

Une campagne de sensibilisation de l'ASPH

Avec le soutien de :

